

COMMUNIQUE DE PRESSE

Arcueil – Cachan, le 28 septembre 2018

FINANCEMENT

## **La Banque européenne d'investissement et la Société du Grand Paris signent un nouveau contrat de financement de 500 millions d'euros**

Ambroise Fayolle, vice-président de la Banque européenne d'investissement (BEI), et Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris, ont signé aujourd'hui un contrat de financement de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express de 500 millions d'euros. Cette troisième tranche de financement pour le projet porte l'engagement total de la BEI à 2,5 milliards d'euros.

Ce contrat de financement vient répondre au besoin de financement de la Société du Grand Paris qui s'élève à plus de 8 milliards d'euros d'ici à 2020. En 2018, la Société du Grand Paris a prévu d'emprunter 2,4 milliards d'euros et plus de 3 milliards en 2019. Le soutien de la BEI constitue un socle de financement solide qui permet à la Société du Grand Paris de poursuivre le développement du projet tout en bénéficiant de conditions financières particulièrement attractives grâce à la notation financière triple A de la BEI.

Cette signature s'est déroulée sur le chantier de la gare Arcueil – Cachan, située sur la future ligne 15 Sud du nouveau métro, en présence d'Hélène de Comarmond, maire de Cachan, et d'Albane Gaillot, députée. Du long de ses 33 km, cette ligne reliera en moins de quarante minutes Pont-de-Sèvres à Noisy – Champs.

*« Dans la phase d'accélération des travaux que nous connaissons aujourd'hui sur la ligne 15 Sud, cette signature marque la réaffirmation du soutien financier de la BEI à nos côtés et dans la durée. Cet engagement s'inscrit pleinement dans la stratégie financière de la Société du Grand Paris qui, avec des besoins de financement récurrents de l'ordre de trois milliards d'euros par an, s'apprête à recourir aux marchés financiers internationaux par l'intermédiaire d'émissions obligataires 100 % vertes ».*

### **Thierry Dallard, président du directoire de la Société du Grand Paris**

*« Il s'agit d'un financement d'envergure pour un grand projet urbain qui reliera les grands pôles d'activité de la Métropole tout en désenclavant certains territoires. En finançant la ligne 15 Sud, la BEI a fait le choix de soutenir une offre de transport performante, durable et plus accessible. Cette nouvelle ligne améliorera la mobilité des Franciliens tout en étant un accélérateur pour l'attractivité et la compétitivité économique de l'Île de France. »*

### **Ambroise Fayolle, vice-président de la BEI**

## **Note aux éditeurs**

### **À propos de la Société du Grand Paris**

La Société du Grand Paris est l'établissement public créé par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et l'acquisition des matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de deux lignes existantes (les lignes 11 et 14), la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

### **À propos de la Banque européenne d'investissement (BEI)**

La Banque européenne d'investissement (BEI), dont les actionnaires sont les États membres de l'Union européenne (UE), est l'institution de financement à long terme de l'UE. La BEI met à disposition des financements à long terme destinés à appuyer des investissements de qualité afin de contribuer à la réalisation des grands objectifs de l'UE.

### **Contacts presse**

Société du Grand Paris – Quai 3 : Martin Albert – malbert.quai3@societedugrandparis.fr – +33 6 98 82 79 40

BEI : Anne-Cécile Auguin, a.auguin@bei.org, tél. : +352 43 79 83330 / Gsm: +352 621 36 19 48

Site internet : [www.bei.org/press](http://www.bei.org/press) - Service de presse : +352 4379 21000 – [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org)